PLAN STRATÉGIQUE GPE 2030

1) Avant-propos et résumé analytique (à rédiger)

À insérer : la Charte du GPE, l'éducation en tant que droit humain et les principes du GPE



2) Un monde en proie à de multiples crises

Le monde entre dans une ère de crises concomitantes et successives qui transforment profondément le paysage du développement. Les chocs climatiques, les conflits, le surendettement, les pressions démographiques et la fragilité démocratique convergent pour créer un environnement mondial marqué par l'incertitude et l'instabilité. Les pays en développement sont confrontés à des crises simultanées qui mettent à rude épreuve leurs capacités budgétaires et fragilisent le contrat social, tandis que le coût du service de la dette atteint des niveaux records, ce qui détourne des ressources essentielles des investissements dans le capital humain et la résilience. Dans de nombreuses régions, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés de population et les effets des catastrophes climatiques augmentent fortement, et ce sont les pays les plus pauvres et les plus fragiles qui en subissent les conséquences les plus lourdes[1].

Les progrès durement acquis en matière de réduction de la pauvreté, de capital humain et d'égalité des genres sont aujourd'hui menacés, alors que les gouvernements sont confrontés à des choix difficiles entre les initiatives de riposte à la crise et les investissements à long terme. Les marges de manœuvre budgétaires pour l'éducation, la santé et l'adaptation au changement climatique se réduisent au moment même où les besoins dans ces domaines augmentent. Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure doivent combler un déficit annuel de financement de l'éducation de 97 milliards de dollars pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable n° 4 (ODD 4) d'ici à 2030, tandis que la part globale de l'aide à l'éducation devrait diminuer de 25 % d'ici à 2027[2]. Parallèlement, les transitions démographiques, l'évolution rapide des technologies et la baisse de confiance dans les institutions publiques mettent à l'épreuve la capacité des sociétés à s'adapter et à gouverner de manière inclusive[3]. Ensemble, ces facteurs contribuent à un monde où les chocs sont plus fréquents, leurs effets plus interdépendants et la reprise plus difficile à pérenniser.

Les enfants sont de plus en plus concentrés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, où une personne sur quatre a moins de 14 ans. À l'échelle mondiale, 86 % des enfants vivent aujourd'hui dans ces pays[4]. L'Afrique subsaharienne traverse actuellement la transformation démographique la plus rapide de l'histoire moderne. En effet, sa population en âge de travailler devrait croître de plus de 620 millions de personnes d'ici à 2050[5]. Cette explosion démographique chez les jeunes représente à la fois une opportunité et un défi. Les investissements dans

l'éducation et la formation détermineront si elle deviendra un moteur de la croissance ou une source d'inégalités croissantes.

Dans ce contexte, l'éducation s'impose comme un puissant facteur de stabilité et un investissement essentiel pour l'avenir. Lorsque les systèmes d'éducation battent de l'aile, les répercussions se font sentir sur plusieurs générations, dès lors qu'elles creusent les inégalités, fragilisent les économies et aggravent l'instabilité. Par conséquent, investir dans l'éducation est non seulement un impératif moral, mais aussi une nécessité stratégique : il s'agit de la stratégie la plus sûre pour pouvoir bâtir des sociétés capables de résister et de se transformer face à de multiples crises[6].

3) L'éducation : un investissement essentiel et une responsabilité partagée

Un accès équitable à l'éducation permet aux populations de bénéficier des avantages sociaux et économiques, ainsi que des dividendes de la paix, qui favorisent la stabilité et la résilience dans un monde en perpétuel changement. L'éducation n'est pas seulement une voie qui mène vers la prospérité, mais elle constitue également une pierre angulaire de la paix, de la stabilité et de la résilience. Investir dans une éducation inclusive et équitable renforce la capacité des sociétés à gérer les conflits, à s'adapter aux pressions migratoires et climatiques, et à instaurer les conditions propices à une croissance durable et à la sécurité humaine.

Au cours des 50 dernières années, l'éducation a contribué à environ 50 % de la croissance économique mondiale et a permis de réduire l'extrême pauvreté d'environ 40 %[7]. Chaque année de scolarité supplémentaire augmente les revenus individuels d'environ 10 %, et pour les enfants en situation de handicap, les gains sont encore plus importants dès lors qu'ils peuvent atteindre entre 19,3 à 25,6 % par an[8].

Lorsqu'elle est considérée comme une priorité nationale stratégique, l'éducation multiplie les effets des investissements dans tous les secteurs. Elle favorise des économies plus fortes, des sociétés plus cohésives et une meilleure résilience face aux chocs. Une éducation de qualité renforce la gouvernance et la confiance sociale, en créant les conditions propices à une stabilité politique et à une paix durable. Les études montrent que les pays affichant un niveau d'instruction plus élevé présentent moins de risques de conflits violents et connaissent une plus grande cohésion sociale[9]. L'éducation dote les jeunes des connaissances civiques, de l'esprit critique et des opportunités économiques qui renforcent la légitimité des institutions et contribuent à réduire la fragilité.

Investir dans l'éducation revient à investir dans la consolidation de la paix et la reconstruction. À l'issue d'un conflit, l'éducation inclusive contribue à reconstruire le contrat social, à favoriser la tolérance et l'identité partagée, et à diminuer l'intérêt à l'égard des mouvements extrémistes ou violents[10]. L'éducation des filles est particulièrement transformatrice : chaque année de scolarité supplémentaire dans l'enseignement secondaire diminue le risque de mariage précoce, fait baisser les taux de grossesse précoce et accroît la participation civique. Ces effets se répercutent sur plusieurs générations et renforcent la stabilité des communautés[11].

Les investissements dans l'éducation des réfugiés et des populations déplacées peuvent générer des bénéfices considérables, au niveau économique, social et du développement, en fonction des choix politiques effectués, notamment l'intégration dans les systèmes éducatifs et les marchés du travail nationaux, ainsi que la mise à disposition de ressources suffisantes et la prévisibilité du financement. Ces bénéfices profitent non seulement aux réfugiés, mais aussi aux communautés d'accueil et aux pays d'origine[12]. Dans les États touchés par la fragilité ou le changement climatique, la scolarisation des enfants, en particulier des filles, les protège de l'exploitation et des déplacements, tout en aidant les communautés à s'adapter aux changements environnementaux et économiques[13].

Le manque d'investissement dans l'éducation entraîne des coûts économiques et sociaux considérables. L'inaction pourrait coûter aux gouvernements 1 100 milliards de dollars par an en raison des abandons scolaires précoces, auxquels s'ajouteraient 3 300 milliards de dollars de pertes supplémentaires dues au manque de compétences de base chez les enfants. Si aucune mesure n'est prise d'urgence, les pertes de revenus sur toute une vie pourraient atteindre 21 000 milliards de dollars, soit environ 17 % du PIB mondial[14]. Selon les estimations, le manque d'accès à des possibilités éducatives pour les filles seulement représente une perte de productivité à vie pouvant coûter entre 15 000 et 30 000 milliards de dollars[15].

L'identité et le lieu de résidence déterminent encore l'accès à l'éducation. Même si les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire se sont améliorés, le nombre d'enfants non scolarisés dans les pays partenaires du GPE a augmenté de 14 millions depuis 2016 et a atteint 179 millions en 2023, dont les deux tiers se trouvent dans des pays touchés par la fragilité ou les conflits. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, des millions d'enfants supplémentaires seront encore laissés pour compte du système éducatif en 2040. La moitié des enfants non scolarisés vivent dans les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique, tandis que les

changements démographiques rapides exercent une pression supplémentaire sur des systèmes déjà surchargés[16].

Les obstacles à l'éducation sont multiples et interdépendants : pauvreté, genre, handicap, conflits, déplacements de population et vulnérabilité face au changement climatique. Les filles en situation de handicap qui vivent en milieu rural ont le moins de chances d'être scolarisées. À l'échelle mondiale, 240 millions d'enfants en situation de handicap, dont la plupart vivent dans des pays en situation de crise, ont 49 % plus de probabilité de n'avoir jamais été scolarisés. Les enfants réfugiés et déplacés, notamment les filles, se heurtent à une multitude d'obstacles, tels que l'insécurité, la discrimination et le manque de ressources[17].

Il est essentiel de lutter contre la pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans, pour libérer le potentiel individuel et favoriser la croissance des pays. Les compétences fondamentales en lecture, en écriture, en calcul et en apprentissage socio-émotionnel sont indispensables à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'employabilité et à la résilience. Des études récentes menées en Indonésie et au Pakistan montrent que les investissements dans l'apprentissage fondamental génèrent d'importants rendements économiques[18]. La pauvreté des apprentissages touche de manière disproportionnée les populations les plus marginalisées, c'est-à-dire les filles, les enfants en situation de handicap, les personnes vivant dans des zones de conflit, les réfugiés et les populations déplacées[19].

Les enseignants constituent la pierre angulaire d'une éducation de qualité, pourtant le monde devra faire face à une pénurie de 44 millions d'enseignants d'ici 2030, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les mauvaises conditions de travail, la faible rémunération et le manque de développement professionnel entravent le recrutement et la rétention du personnel enseignant. Il est essentiel de renforcer l'accompagnement et le leadership des enseignants, en particulier des femmes, pour relancer l'apprentissage[20].

Des technologies de l'éducation bien conçues peuvent venir compléter le travail des enseignants, élargir l'accès à l'éducation et réduire les disparités en matière d'apprentissage, mais l'accès à ces technologies reste inégal. En effet, seulement 36 % de la population des pays les moins avancés est connectée à Internet, et combler cette fracture numérique nécessiterait 1 600 milliards de dollars d'ici 2030[21].

Le monde n'a jamais eu autant besoin d'éducation, et la possibilité de bâtir des systèmes éducatifs durables et assistés par la technologie s'impose aujourd'hui comme une évidence. La baisse rapide des financements alloués à l'éducation constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'éducation est le facteur de résilience le plus puissant, dès lors qu'elle permet aux sociétés de s'adapter, de se diversifier et de se reconstruire. Pourtant, les budgets consacrés à l'éducation sont mis à rude épreuve par la réduction des marges de manœuvre budgétaires et la diminution de l'aide traditionnelle.

4) Rétrospections sur le GPE 2025 : transformation de l'éducation et enseignements tirés

Le modèle du GPE repose avant tout sur la transformation du système pour améliorer les résultats d'apprentissage. Dans le cadre du plan stratégique GPE 2025, le partenariat s'est résolument détourné d'une approche fondée sur la planification sectorielle et des interventions ponctuelles sous forme de projets, au profit d'une approche systémique cohérente, conçue pour créer un environnement propice à la réforme du système d'éducation.

Le GPE 2025 reconnaît que les systèmes éducatifs sont des écosystèmes complexes dont le progrès dépend des interactions et des synergies entre les différents éléments. Gérer le changement au sein d'un système, afin d'obtenir des résultats à grande échelle, ne se résume pas à financer un projet isolé axé sur un obstacle ou une composante spécifique du système. Ce qui importe, c'est l'alignement et la cohérence des différentes composantes du système, soutenus par un engagement politique fort, des capacités institutionnelles solides et des partenariats inclusifs. Cette approche qui repose sur une seule réforme visait à concentrer les efforts sur la gestion du changement au sein des systèmes éducatifs, à optimiser l'alignement et à renforcer l'appropriation nationale de la mise en œuvre.

Une approche systémique requiert :

- **une impulsion et une appropriation par le pays :** les réformes sont menées par le gouvernement et ancrées dans le plan sectoriel de l'éducation du pays ;
- **la cohérence et l'alignement :** tous les acteurs œuvrent à la réalisation d'une réforme prioritaire commune, ce qui permet d'éviter la fragmentation et les doublons ;

- **un financement basé sur les résultats :** des ressources sont déployées pour renforcer les systèmes gouvernementaux et réaliser des progrès concrets ; et
- **l'inclusion et la résilience :** les réformes visent à éliminer les obstacles rencontrés par les élèves marginalisés et à renforcer les systèmes pour qu'ils résistent aux chocs.

Passer d'une approche basée sur la planification et les projets à une approche axée sur la transformation du système exige des méthodes de travail différentes. Pour réaliser cette transformation du système, il convient tout d'abord d'acquérir une compréhension commune des points de blocage systémiques qui empêchent de mettre en œuvre une réforme prioritaire, qui est ancrée dans les plans nationaux existants. Il s'agit d'un processus collaboratif qui regroupe les perspectives politiques et techniques, afin de déterminer les domaines prioritaires et les réformes qui sont le plus susceptibles de produire des résultats mesurables. Les principaux enseignements tirés sont les suivants[22] :

- Se concentrer sur une seule réforme prioritaire favorise l'engagement politique et l'alignement des ressources.
- Une gestion adaptative, appuyée par un suivi conjoint, contribue à maintenir la dynamique de la réforme.
- La planification intégrant la notion de genre, l'utilisation des données et des éléments factuels, le financement national et une coordination efficace renforcent la capacité du système à pérenniser la réforme prioritaire.

Les filles et les garçons marginalisés, les enfants en situation de handicap, les réfugiés et les élèves déplacés, ainsi que d'autres groupes selon le contexte, peuvent bénéficier d'un soutien concret dans le cadre des programmes de réformes. L'approche qui consiste à intégrer systématiquement les questions de genre a permis d'accroître la sensibilisation et la redevabilité des institutions, mais un soutien continu est nécessaire pour renforcer le leadership, les capacités et les systèmes de données dans tous les domaines d'exclusion. Les résultats de l'évaluation montrent[23] :

- **une meilleure intégration de l'analyse de la problématique de genre** dans la planification sectorielle et l'élaboration des réformes prioritaires ;
- **un plus grand nombre de financements alloués à l'égalité des genres et l'inclusion** (les activités en faveur de l'égalité des genres ont doublé par rapport à celles réalisées dans le cadre du GPE 2020) ; et

- **un dialogue sectoriel renforcé et une meilleure utilisation des données** pour soutenir les réformes qui luttent contre les violences sexistes, qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap et qui répondent aux besoins des réfugiés et des élèves déplacés.

Les conséquences de plus en plus importantes du changement climatique ont fait valoir l'importance de bâtir des systèmes éducatifs inclusifs et résilients face au changement climatique. Dans le cadre du GPE 2025, les pays ont commencé à prendre en compte les évaluations des risques et à intégrer des infrastructures résistantes aux catastrophes naturelles et les connaissances sur le changement climatique dans la planification sectorielle et les réformes prioritaires. Les premiers enseignements semblent indiquer que la collaboration intersectorielle avec les ministères de l'Environnement et de la Protection sociale a permis de renforcer le rôle de l'éducation dans les stratégies d'adaptation[24].

L'appropriation par les pays et le travail en partenariat ont été renforcés et développés dans le cadre du GPE 2025. Les gouvernements ont dirigé l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre des réformes, tandis que le GPE et ses partenaires ont aligné leur soutien sur les systèmes nationaux plutôt que sur des structures parallèles. Le nombre d'agents partenaires et de cofinanciers a augmenté, ce qui a permis de forger de nouveaux partenariats techniques et financiers. Les évaluations confirment que la valeur ajoutée du GPE réside dans « sa capacité à favoriser un dialogue inclusif, à renforcer le rôle moteur de l'État et à assurer la coordination entre les différents acteurs autour de priorités communes »[25].

- Le processus de pacte de partenariat a renforcé l'alignement national, en reliant le leadership politique aux données techniques[26].
- Le dialogue, la coordination et la responsabilité mutuelle entre les gouvernements et les partenaires ont été renforcés.
- Les processus de revue conjointe ont favorisé la réflexion stratégique, l'apprentissage adaptatif et des ajustements à mi-parcours.
- Des initiatives, telles que L'Éducation à voix haute et le Partage de connaissances et d'innovations (KIX), ont permis de faire entendre les voix de la société civile et de favoriser l'apprentissage entre les pays[27].
- Le partenariat a diversifié le groupe d'agents partenaires accrédités pour gérer les fonds du GPE, afin de mieux adapter les capacités des partenaires aux besoins des pays et de favoriser les progrès dans une plus grande variété de contextes.

Le GPE adapte et simplifie en permanence son modèle opérationnel, conformément au processus plus large de réforme multilatérale et pour donner suite aux évaluations et aux commentaires des parties prenantes. Ces améliorations continues ont permis à l'organisation d'accélérer son soutien dispensé aux pays partenaires, en réduisant le délai moyen nécessaire pour approuver les financements pour la transformation du système, et en raccourcissant le délai entre l'approbation du financement et le lancement du programme. En simplifiant les étapes qui succèdent à l'approbation et en améliorant les flux de travail opérationnels, le GPE veille à ce que les pays puissent commencer la mise en œuvre plus rapidement et à ce que les ressources soient déployées aux domaines qui en ont le plus besoin.

Le GPE continue de faire preuve d'une grande efficacité interne grâce à une gestion financière prudente et à un contrôle rigoureux des coûts de fonctionnement. Des mesures stratégiques, notamment la rationalisation des effectifs, la baisse des coûts de fonctionnement et la transformation numérique, ont permis au partenariat de dispenser un niveau de soutien élevé aux programmes et d'approuver des financements avec moins de ressources. Les dépenses de fonctionnement restent dans les limites approuvées par le Conseil d'administration, ce qui illustre l'engagement constant du GPE en faveur de la discipline budgétaire et de l'optimisation des ressources pour maximiser l'impact dans les pays.

Dans des contextes variés, le GPE 2025 a démontré que la transformation des systèmes éducatifs requiert les éléments suivants :

- une hiérarchisation claire des réformes ancrées dans les systèmes nationaux ;
- une impulsion et une appropriation à tous les niveaux ;
- des partenariats inclusifs et fondés sur des données probantes qui s'alignent sur des objectifs communs ;
- des financements et des mesures incitatives qui renforcent la durabilité ;
- la prise en compte de l'équité, de l'égalité des genres et de la résilience en tant qu'objectifs faisant partie intégrante du système, et non comme objectifs distincts.

En s'appuyant sur les enseignements tirés du GPE 2025, le GPE 2030 renforce son engagement envers la transformation du système grâce à une approche plus intentionnelle du financement durable des systèmes éducatifs, à des approches pilotées par les pays et à un travail en partenariat. Les approches en matière d'égalité des genres et d'inclusion sont plus nuancées, et évoluent délibérément vers

l'intersectionnalité. Le processus de suivi annuel et l'utilisation d'incitations financières renforcent la responsabilité mutuelle des résultats, en veillant à ce que tous les partenaires restent focalisés sur les progrès mesurables. Ces enseignements ont permis de façonner la nouvelle approche du GPE qui consiste à soutenir les réformes menées par les pays grâce à un suivi rigoureux, à encourager les résultats par le biais du financement et à intégrer l'égalité des genres et l'inclusion à chaque étape du partenariat.

5) L'évolution de notre approche avec le GPE 2030

La théorie du changement du GPE repose sur un concept simple mais puissant : le droit de chaque enfant à une éducation de qualité est garanti lorsque les pays mènent leurs propres réformes inclusives, qui sont ancrées dans des systèmes durables et soutenues par des partenariats et des financements efficaces. Dans le cadre du GPE 2030, le partenariat approfondit ce modèle en associant la transformation du système à un financement durable, en mettant davantage l'accent sur les résultats, en élargissant le rôle du partenariat, en tirant parti des financements innovants et en renforçant le rôle primordial des enseignants. Ensemble, ces changements servent à multiplier les possibles, en transformant l'ambition en progrès durables pour chaque élève.

La transformation des systèmes d'éducation nécessite un financement prévisible, équitable et durable. Les réformes de l'éducation ne pourront perdurer que si elles s'appuient sur des systèmes nationaux solides et sont soutenues par des stratégies budgétaires cohérentes. Par conséquent, le GPE 2030 promeut un lien explicite entre la transformation du système et le financement durable, où les choix budgétaires, les décisions stratégiques et les résultats convergent vers une seule et même vision, qui aspire à garantir une éducation de qualité pour chaque enfant. Le GPE travaillera en étroite collaboration avec les ministères de l'Éducation, des Finances et de la Planification pour que l'éducation soit reconsidérée comme un investissement stratégique, en renforçant la capacité des ministères de l'Éducation à s'engager dans le dialogue budgétaire et à influencer les stratégies budgétaires et de gestion de la dette. Dans les États touchés par la fragilité ou les conflits, le modèle de financement du GPE alliera flexibilité et durabilité, pour garantir la continuité de l'apprentissage tout en renforçant la résilience à long terme des systèmes éducatifs.

Le GPE 2030 aura davantage recours aux financements catalytiques et innovants pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de l'éducation, tout en

renforçant la durabilité et l'appropriation par les pays. Le paysage mondial du financement de l'éducation est en pleine évolution. Les pressions budgétaires, les contraintes liées à la dette et la diminution de l'aide internationale exigent de nouvelles approches, qui allient des sources de financement traditionnelles et non traditionnelles pour soutenir les priorités des pays.

Le financement public national constitue le fondement de la durabilité. En impliquant les ministères de l'Éducation, des Finances et de la Planification, le GPE 2030 aide à présenter l'éducation comme un investissement stratégique dans le capital humain, la résilience et la croissance, et non pas comme un simple coût social. Le GPE continuera à aider les pays à renforcer l'efficience, l'équité et le volume des dépenses nationales consacrées à l'éducation en améliorant la planification, la budgétisation et la gestion des finances publiques. Des mécanismes d'incitation basés sur les résultats récompenseront les gouvernements qui améliorent le volume, l'équité ou l'efficience de leur financement national, avec des adaptations pour les États touchés par la fragilité ou les conflits. Cette approche reconnaît que des financements externes ne suffisent pas à réaliser la transformation du système. En effet, celle-ci dépend de la manière dont les gouvernements hiérarchisent et gèrent leurs propres ressources au fil du temps.

Le financement externe reste essentiel, en particulier pour les pays les plus pauvres et les pays les plus touchés par les crises, mais celui-ci doit jouer un rôle de catalyseur et non de substitut. Compte tenu de la forte baisse de l'aide publique au développement, le GPE s'efforcera davantage de mobiliser des ressources externes, notamment des aides non traditionnelles, qui sont alignées sur les priorités des pays partenaires. Dans la mesure du possible, les financements du GPE seront structurés de manière à débloquer des ressources nationales et externes supplémentaires, afin d'aider les pays à suivre des stratégies durables visant à réduire progressivement leur dépendance à l'égard de l'aide. Dans les pays touchés par des situations d'urgence ou des crises prolongées, le financement du GPE peut être rapidement aligné sur les interventions humanitaires.

Le GPE cible délibérément ses efforts sur les multiples dimensions des inégalités qui créent des obstacles pour les filles et les garçons. Une analyse contextuelle des facteurs liés au niveau de pauvreté, au genre, au handicap, au statut de réfugié, à l'emplacement géographique et à d'autres aspects met en évidence les enfants qui ont le moins de chances d'être scolarisés et de réussir dans le système éducatif (cf. figure 1). La prise en compte de ces facteurs, avec la qualité et la portée de l'éducation,

permet d'identifier des obstacles complexes et interdépendants qui nuisent à l'accès à l'éducation et à la fréquentation scolaire, notamment le risque accru de subir des violences à l'intérieur et aux abords de l'école. Le GPE aide ses partenaires à identifier les formes de marginalisation scolaire, et à planifier et budgétiser la réalisation des objectifs en matière d'accès à l'éducation et de scolarisation complète (achèvement, apprentissage et sécurité) pour chaque fille et chaque garçon.

Figure 1: L'approche d'intersectionnalité du GPE en matière d'égalité des genres



Engagements mondiaux du GPE en faveur des personnes en situation de handicap

À l'occasion du Sommet mondial sur le handicap 2025, le GPE s'est engagé à aider les pays à utiliser les données sur le handicap et sur les obstacles interdépendants, et à promouvoir un financement équitable, notamment pour les enfants en situation de handicap. Le GPE continuera à diffuser les connaissances sur les mesures efficaces en matière d'éducation inclusive, à renforcer les capacités pour élaborer des politiques et planifier, et à promouvoir l'implication des organisations qui œuvrent pour les personnes en situation de handicap dans les processus sectoriels de l'éducation au niveau national. Le GPE renforcera également le processus de suivi du volume de ses financements qui soutiennent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre du GPE 2030.

Engagement mondial du GPE en faveur des réfugiés

Lors du Forum mondial sur les réfugiés 2023, le GPE s'est associé à ses partenaires pour prendre un engagement multipartite en faveur de l'accès des enfants réfugiés à une éducation sûre, de qualité et adaptée, ainsi que de leur inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux. Pour soutenir la réalisation de cet engagement, le GPE s'est engagé à mobiliser davantage de financements en faveur de l'inclusion des réfugiés grâce à ses mécanismes de financement, à plaider en faveur d'un financement de l'éducation plus important dans les pays partenaires qui accueillent des réfugiés, à soutenir un dialogue politique inclusif et fondé sur des données probantes sur l'inclusion, et à soutenir l'échange de connaissances et le développement de biens publics mondiaux qui favorisent l'inclusion au niveau des pays.

L'une des principales leçons tirées du GPE 2025 est que la transformation doit être évaluée à travers des résultats concrets (les progrès réalisés en matière d'apprentissage et d'inclusion), plutôt qu'à travers les seuls moyens mis en œuvre. Par conséquent, le GPE 2030 renforce une culture de la mise en œuvre et de la responsabilité partagée au sein du partenariat, dans l'espoir que l'amélioration des résultats soit le fruit d'un effort concerté, avec des rôles et des responsabilités clairement définis.

L'amélioration de la disponibilité des données sur les résultats de l'apprentissage fondamental permettra de débloquer d'autres ressources du GPE. L'amélioration de l'apprentissage fondamental (les compétences de base en lecture, écriture et calcul et les compétences transférables, telles que les compétences socio-émotionnelles) ouvre la voie à de nouvelles perspectives d'apprentissage et de développement des compétences. La disponibilité des données sur l'apprentissage fondamental, en particulier celles qui sont comparables dans le temps ou entre les pays, reste limitée dans les pays partenaires du GPE[28]. Les systèmes d'évaluation des acquis scolaires durables produisent des données qui sont essentielles pour orienter les décisions stratégiques et les décisions d'investissement liées à l'amélioration des résultats d'apprentissage. Le financement basé sur les résultats sera subordonné à l'amélioration de la disponibilité des données sur les résultats de l'apprentissage fondamental, en se concentrant sur l'identification et la promotion de mesures concrètes définies par les pays partenaires.

Les progrès accomplis au niveau des résultats permettront de suivre à la fois les efforts déployés pour renforcer les systèmes d'éducation et les résultats obtenus au niveau des bénéficiaires grâce aux financements et au cofinancement du GPE. Au niveau des systèmes, le GPE suivra les progrès réalisés dans les domaines de la mise en œuvre des réformes, de l'inclusion, des données sur l'apprentissage, des financements et du travail en partenariat. En ce qui concerne les financements et le cofinancement, les résultats refléteront les bénéfices mesurables pour les enfants et les enseignants, en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage, l'égalité des genres et l'inclusion. Des indicateurs moins nombreux, plus clairs et plus pertinents permettront de relier les ressources aux résultats, et d'aider les pays à se concentrer sur les domaines qui peuvent être améliorés par le biais des politiques et de leur mise en œuvre.

Les résultats au niveau des bénéficiaires obtenus grâce aux financements et au cofinancement du GPE seront ventilés par sexe, à l'aide d'une approche

d’intersectionnalité pour suivre d'autres formes d'exclusion en fonction du contexte, notamment les réfugiés et les élèves déplacés. Conformément à nos engagements pris en faveur des personnes en situation de handicap, cette approche prévoira d’améliorer le suivi des résultats pour les enfants en situation de handicap.

L’évaluation ne sert pas seulement à rendre des comptes, mais elle constitue également un outil d'apprentissage. L'approche du GPE allie le suivi quantitatif à l’apprentissage évaluatif, ce qui permet aux pays d'adapter leurs réformes au fur et à mesure que de nouvelles données probantes apparaissent. Le suivi annuel des résultats et les examens de mi-parcours des progrès réalisés au niveau de la réforme permettent de prendre des mesures correctives et d’apporter constamment des améliorations. Ces exercices sont conçus pour être intégrés dans le dialogue sectoriel en cours, et constituent ainsi un outil plus précis pour effectuer un suivi inclusif des résultats. En renforçant la responsabilité mutuelle entre les gouvernements, les partenaires et les citoyens, le GPE 2030 transforme la présentation des résultats en un exercice collectif qui favorise la transparence, la résolution de problèmes et l'apprentissage.

À mesure que le GPE évolue, il est essentiel de rapprocher ses capacités mondiales des pays partenaires et d’améliorer son efficacité interne afin de générer un véritable impact. Le Secrétariat du GPE continuera à simplifier ses opérations et à renforcer son rôle auprès des pays partenaires en se rapprochant d’eux. En redéployant ses fonctions principales et en renforçant sa présence au niveau régional et national, le GPE aspire à être non seulement un bailleur de fonds, mais aussi un partenaire flexible et efficace. Cela lui permettra de répondre avec souplesse aux changements dans l’architecture mondiale de l’éducation, en adaptant ses approches et ses partenariats aux besoins spécifiques de chaque pays.

La valeur ajoutée du GPE réside dans son identité à la fois de fonds et de partenariat multipartite. Grâce à son pouvoir de mobilisation, le GPE aide les pays à établir un consensus politique autour des réformes prioritaires, à aligner le financement externe et à garantir que ce sont les institutions nationales, et non les projets, qui pilotent la mise en œuvre. Dans le cadre du GPE 2030, ce rôle de partenariat est renforcé et devient plus inclusif et plus opérationnel. Dans les pays touchés par la fragilité ou les conflits, le modèle de partenariat sera maintenu grâce à des approches adaptées au contexte et à l'écosystème local.

Les chefs d'établissement, les enseignants et les élèves sont des acteurs essentiels de la réforme de l'éducation, pourtant ils sont souvent sous-représentés et pas assez impliqués en tant que partenaires. Les organisations d'enseignants, qui travaillent en partenariat avec les pouvoirs publics, peuvent jouer un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Le plan stratégique GPE 2030 s'appuiera sur les mécanismes existants pour étendre son soutien au-delà de la société civile, afin de renforcer la participation des organisations d'enseignants et d'inclure une plus grande diversité de voix, notamment celles des enseignantes, des enseignants en situation de handicap et des enseignants réfugiés. Les pays partenaires seront encouragés et soutenus pour impliquer véritablement les élèves, les enfants et les jeunes dans les processus de dialogue et de prise de décision.

Le pacte de partenariat permet aux partenaires de se rallier à une réforme pilotée par le gouvernement, en définissant plus clairement les rôles et les responsabilités partagées pour mener à bien les changements. Un dialogue inclusif mené par les groupes locaux des partenaires de l'éducation rassemble les ministères, la société civile, les enseignants, les jeunes et les partenaires de développement, afin de supprimer les obstacles, de suivre la mise en œuvre et de maintenir la dynamique de réforme. Les gouvernements seront accompagnés pour renforcer le dialogue avec les principales parties prenantes du système. Les bailleurs de fonds externes seront encouragés à aligner leur soutien sur les systèmes gouvernementaux. Ce modèle participatif renforce l'appropriation et la responsabilité, en garantissant que les réformes sont non seulement pilotées au niveau national, mais aussi assimilées par ceux qui les mettent en œuvre et en bénéficient.

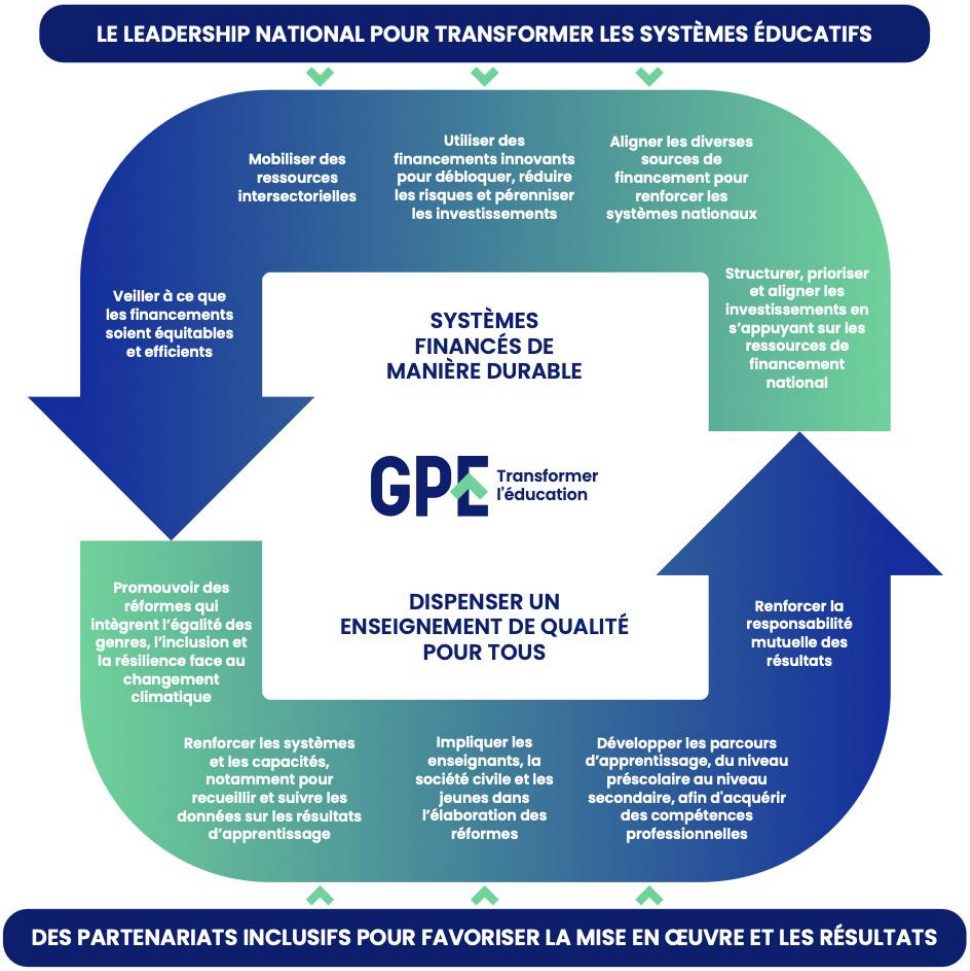
Grâce à des instruments tels que le financement pour la transformation du système, le fonds à effet multiplicateur du GPE, l'Accélérateur de l'éducation des filles et une enveloppe de financements innovants, le GPE mobilisera des cofinancements provenant de sources bilatérales, multilatérales, philanthropiques et privées. Dans le cadre du GPE 2025, le fonds à effet multiplicateur a permis de mobiliser 3,78 milliards de dollars de cofinancement auprès de 66 partenaires, en utilisant un peu moins d'un milliard de dollars de financements du GPE, ce qui correspond à un ratio de levier financier moyen de 4 : 1. Les fonds concessionnels et les financements seront utilisés de manière stratégique pour débloquer ou réduire les risques liés aux investissements plus importants des banques de développement, des fonds pour le climat et des partenaires privés.

Les financements innovants comprendront des mécanismes mixtes, des approches basées sur les résultats et des investissements dans l'éducation liés au changement climatique qui relient l'éducation aux grandes priorités nationales. En mobilisant diverses sources de financement et en les alignant sur un même programme de réforme, le GPE veille à ce que chaque dollar, qu'il provienne de sources nationales ou externes, contribue directement à la durabilité et à l'impact des systèmes éducatifs. Une meilleure communication des résultats du cofinancement, ainsi que des ressources, permettra de s'assurer que les financements mobilisés contribuent à mettre en œuvre des réformes durables et inclusives.

La Fondation de soutien au GPE, établie à Genève, est une entité à but non lucratif qui a été créée pour soutenir la mission, la vision et les objectifs du GPE. Elle offre une plateforme dédiée à la mobilisation de financements privés et philanthropiques, en accord avec les priorités définies par les pays en matière d'éducation. Grâce à des mécanismes transparents et responsables, la Fondation vient compléter les principaux instruments de financement du GPE en acheminant des financements catalytiques, mixtes et innovants, afin de renforcer les systèmes éducatifs nationaux et de promouvoir des résultats d'apprentissage durables et inclusifs. [Libellé à vérifier auprès du président du Conseil d'administration de la Fondation]

Le GPE 2030 s'appuie sur les points forts et les enseignements tirés du GPE 2025, mais va plus loin en intégrant la transformation du système, le financement durable et un partenariat inclusif dans un modèle unique et cohérent. Il réaffirme que des progrès durables dans le domaine de l'éducation reposent sur l'alignement de la volonté politique, des ressources financières et des capacités du système autour de résultats communs. Grâce à des financements plus efficaces, à des évaluations plus pertinentes, à un partenariat renforcé et à un engagement indéfectible en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion, le GPE 2030 permettra aux pays de tenir la promesse de garantir une éducation de qualité pour chaque enfant, de manière durable et à grande échelle (cf. figure 2).

Figure 2 : Le modèle à double processus du GPE visant à transformer le financement de l'éducation et la prestation des services d'éducation pour favoriser un impact durable.



6) La théorie du changement

Le droit de chaque enfant à une éducation de qualité est garanti lorsque les pays pilotent leurs propres réformes inclusives, lesquelles sont ancrées dans des systèmes durables et soutenues par des partenariats et des financements efficaces.

Si les pays partenaires :

- mettent en œuvre des réformes bien définies et adaptées au contexte, qui intègrent l'égalité des genres, l'inclusion (dont les personnes en situation de

handicap, les réfugiés, les populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays et d'autres groupes marginalisés selon le contexte), et la résilience face au changement climatique ;

- renforcent les institutions et les mécanismes de mise en œuvre nécessaires pour exécuter, suivre et pérenniser ces réformes, en particulier en faveur des populations les plus marginalisées ;
- garantissent un financement adéquat et durable, qui repose sur les ressources nationales et est complété par des financements externes alignés et catalytiques ; et
- veillent à ce que les enseignants, la société civile, les jeunes, les parents, les acteurs infranationaux et les autres parties prenantes participent activement à l'élaboration et à la promotion des réformes…

Alors, les pays pourront bâtir des systèmes d'éducation plus solides et plus durables, qui garantissent une éducation de qualité à chaque enfant…

Et des systèmes d'éducation renforcés, adaptés au 21ème siècle et financés de manière durable, permettront à leur tour d'accélérer les progrès en matière d'accès à l'éducation, de qualité de l'apprentissage, d'égalité des genres et d'inclusion, et prépareront les jeunes en leur inculquant les compétences et la résilience nécessaires pour affronter l'avenir.

Si tous les membres du GPE :

- collaborent au niveau national pour s'aligner sur une réforme prioritaire bien définie et adaptée au contexte ;
- optimisent toutes les possibilités de mobiliser, de dispenser et d'aligner les financements sur les réformes prioritaires pilotées par les gouvernements ;
- et que le Secrétariat du GPE gère efficacement les ressources financières et techniques du partenariat pour soutenir la mise en œuvre et le financement de la réforme prioritaire, sous la direction du Conseil du GPE…

Alors le GPE remplit sa mission qui consiste à mobiliser des partenariats et des investissements visant à transformer les systèmes d'éducation dans les pays partenaires du GPE, sans laisser personne de côté.

Annexes

Annexe 1 : Cadre de résultats du GPE 2030

[Insérer le lien vers la version complète/XXXXXXX]. Ventilation par sexe, niveau d'instruction, enfants et jeunes en situation de handicap, lieu de résidence, réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, le cas échéant.

But du GPE 2030 : favoriser l'accès à l'éducation, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients conçus pour le 21ème siècle.
Principaux résultats des financements et cofinancements du GPE
H1. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une meilleure éducation.
H2. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'interventions qui favorisent l'égalité des genres.
H3. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes non scolarisés ayant bénéficié d'une éducation et/ou d'une formation.
H4. Nombre et pourcentage d'enfants dont les résultats scolaires se sont améliorés.
H5. Nombre et pourcentage d'enseignants ayant bénéficié de programmes/d'activités de développement professionnel.
Objectifs du GPE 2030
Objectif 1 : Mettre en œuvre efficacement des réformes éducatives prioritaires pilotées par les pays, qui intègrent pleinement l'égalité des genres et incluent les personnes en situation de handicap, les réfugiés, ainsi que les autres groupes marginalisés en fonction du contexte du pays.
1. Pourcentage de pays partenaires dont la réforme prioritaire améliore les principales composantes du système éducatif.
2. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la planification, la budgétisation et le suivi de l'éducation en intégrant l'égalité des genres et l'inclusion.
3a. Pourcentage de pays partenaires ayant progressé au regard de la communication des données sur l'ODD 4.1.1a. 3b. Pourcentage de pays partenaires ayant atteint les déclencheurs de l'allocation complémentaire liés à la communication des données sur l'ODD 4.1.1a.

4. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels.
Objectif 2 : Mobiliser des financements intérieurs et extérieurs pour soutenir une mise en œuvre efficace des réformes prioritaires.
5a. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré : • le volume du financement national consacré à l'éducation ; • l'équité du financement national consacré à l'éducation ; et • l'efficience du financement national consacré à l'éducation. 5b. Pourcentage de pays partenaires ayant atteint les déclencheurs de l'allocation complémentaire liés au volume, à l'équité et à l'efficience du financement national.
6. Total des cofinancements mobilisés grâce aux financements du GPE.
7. Pourcentage des engagements des bailleurs dans le fonds du GPE qui ont été honorés.
8. Pourcentage des programmes de financements de mise en œuvre du GPE qui contribuent à la durabilité des réformes prioritaires.
Objectif 3 : Impulser et soutenir les réformes au moyen de partenariats coordonnés, efficaces et responsables incluant les principales parties prenantes du système.
9. Pourcentage de pays partenaires où le partenariat fait preuve d'une responsabilité mutuelle pour garantir un partenariat efficace.
10. Pourcentage de pays partenaires disposant de groupes locaux des partenaires de l'éducation inclusifs.
11. Nombre de changements d'orientation des politiques publiques dans les pays partenaires influencés par les organisations de la société civile, les organisations d'enseignants, les organisations de jeunesse ou le secteur privé.
12. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la coordination sectorielle.

Annexe 2 : Périmètre d'action des financements et de l'engagement du GPE

Périmètre d'action	Exemples
Le GPE 2030 maintiendra un périmètre de 12 années d'enseignement primaire et secondaire, et au moins une année d'enseignement préscolaire.	Élargir l'accès à l'enseignement préscolaire ; améliorer l'apprentissage fondamental ; soutenir les programmes de rattrapage ; renforcer la formation des enseignants et l'alignement sur les programmes scolaires.
Il est possible d'élargir le périmètre d'action des interventions fondées sur des données probantes en faveur de programmes intégrés pour les enfants plus jeunes (3 ans et plus), dans le cadre de programmes axés sur l'éducation préscolaire, ainsi que de programmes d'acquisition de compétences professionnelles pour les jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire ou qui suivent des programmes informels équivalents ou des cours de rattrapage et des programmes d'acquisition de compétences.	Financement de programmes d'apprentissage inclusifs pour les jeunes enfants (3 ans et plus) ; intégration de l'employabilité et des compétences dans les programmes d'études secondaires ; mise en place de parcours permettant aux jeunes trop âgés ou déscolarisés de reprendre leurs études ou de retrouver un emploi.
Le GPE continuera d'intégrer de manière plus systématique l'inclusion et l'égalité des genres dans tous les aspects des travaux du GPE, notamment en se concentrant sur la lutte contre la violence sexiste et sur l'intégration des enfants en situation de handicap et des réfugiés. Une attention particulière devra être accordée à la santé et à la nutrition à l'école.	Financement dispensé pour favoriser la budgétisation tenant compte des questions de genre et de la question du handicap ; initiatives en faveur de la sécurité dans les écoles et de la prévention de la violence sexiste ; intégration de programmes de santé et d'alimentation scolaires dans les plans de l'éducation ; formation des enseignants à la pédagogie inclusive dans les pays qui accueillent des réfugiés.

Le GPE renforcera les capacités des pays à identifier, à suivre et à soutenir les enfants en proie au décrochage scolaire ou déscolarisés, notamment en orientant les financements du GPE vers les enfants et les jeunes qui ne sont pas scolarisés dans le système éducatif formel. Le GPE continuera à soutenir des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et prenant en compte le genre, en adoptant une perspective intersectionnelle et en encourageant l'équité, l'efficience et le volume des financements nationaux.	Mesures incitatives pour une répartition équitable des dépenses nationales consacrées à l'éducation ; financement pour le renforcement des capacités en matière de collecte de données ventilées et de suivi ; financement flexible destiné à atteindre les élèves les plus marginalisés.
Le GPE renforcera les approches visant à lutter contre le changement climatique dans les systèmes éducatifs et à atténuer ses effets dans la prestation de services éducatifs.	Mesures visant à prévenir, à contrer et à atténuer les effets du changement climatique et des conflits sur les systèmes éducatifs ; alignement sur les stratégies nationales de résilience face au changement climatique (par exemple, des écoles résistantes aux catastrophes) ; mesures ciblées visant à atténuer les effets sur les populations les plus vulnérables.

Annexe 3 : Comment nous travaillons

La capacité du GPE à obtenir des résultats dépend non seulement des *activités* que nous entreprenons, mais aussi de la *manière* dont nous travaillons. Le modèle opérationnel du GPE 2030 s'appuie sur celui du GPE 2025, mais il met davantage l'accent sur la mise en œuvre, la durabilité et la responsabilité partagée.

Objectifs	Questions clés	Instruments de soutien
Mettre en œuvre une réforme prioritaire inclusive	Quel axe prioritaire le pays souhaite-t-il modifier ? Quelles mesures seront nécessaires pour faciliter la mise en œuvre ? Les notions d'égalité des genres et d'inclusion sont-elles systématiquement intégrées ? Comment améliorer les données sur les résultats d'apprentissage ? Comment renforcer le système d'éducation pour qu'il soit performant ?	Pacte de partenariat Déclencheurs du financement complémentaire subordonnés à la communication de données sur les résultats d'apprentissage fondamentaux Financement pour le renforcement des capacités du système
Mobiliser des financements durables	Comment le pays améliorera-t-il son financement national ? Quelle est la stratégie à adopter pour parvenir à un système éducatif financé de manière durable ? Comment les financements externes, ainsi que les financements du GPE, peuvent-ils mobiliser des cofinancements supplémentaires pour favoriser la durabilité à long terme ? Le financement renforce-t-il les systèmes gouvernementaux et favorise-t-il la durabilité de la réforme ?	Financement dispensé pour faciliter le dialogue sur le financement de l'éducation Déclencheurs du financement complémentaire subordonnés au financement national Financements externes et cofinancements à effet de levier
Impulser la mise en œuvre au	Les principales parties prenantes ont-elles été impliquées dans	Financement dispensé aux principales parties prenantes

moyen de partenariats efficaces	l'élaboration de la réforme ? Sont-elles alignées pour soutenir sa mise en œuvre ? Comment le suivi des progrès sera-t-il assuré de manière inclusive ?	du système pour faciliter le dialogue inclusif Suivi annuel/examens de mi-parcours

Instruments de financement et de soutien

Les instruments de financement du GPE ont été conçus pour renforcer les systèmes, mobiliser des financements durables et encourager l'obtention de résultats. Ils comprennent des déclencheurs basés sur les résultats, subordonnés au financement national et aux résultats d'apprentissage, et offrent une certaine souplesse dans les situations de fragilité et de crise.

Instrument financier	Objectif	Éligibilité
Financement pour la transformation du système	Financement phare pour soutenir les réformes à grande échelle pilotées par les pays visant à supprimer les obstacles systémiques qui nuisent aux systèmes éducatifs.	Les pays à faible revenu, les petits États insulaires en développement (PEID) éligibles au soutien de l'Association internationale de développement (IDA), et les pays classés comme les moins avancés, touchés par la fragilité ou les conflits, même s'ils accèdent ultérieurement au statut de pays à revenu intermédiaire.
Fonds à effet multiplicateur du GPE	Mobilise des financements bilatéraux, multilatéraux, philanthropiques et privés afin de s'aligner sur les réformes prioritaires pilotées par les pays. Débloque des financements complémentaires à un ratio minimum de 4 : 1 pour	Plusieurs pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que les pays qui ont déjà pu prétendre à ce type de financement dans le cadre du GPE 2025.

	chaque dollar investi par le GPE. Prévoit un mécanisme de contrepartie à un ratio de 1 : 1 pour les fondations et les partenaires philanthropiques.	
Enveloppe de financements innovants	Fonds catalytiques qui associent des financements concessionnels mixtes, des incitations philanthropiques et des instruments de partage des risques pour mobiliser des ressources publiques et privées supplémentaires visant à soutenir des réformes de l'éducation durables pilotées par les gouvernements.	Les pays qui s'engagent de manière crédible à assurer la résilience du financement national et un financement durable de l'éducation.
Accélérateur de l'éducation des filles	Cible les ressources pour soutenir les réformes visant à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les filles fortement marginalisées, en complément d'une intégration plus systématique de l'égalité des genres dans la transformation du système ou les financements au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE.	Les pays qui rencontrent le plus de difficultés à garantir l'égalité des genres dans et par l'éducation.
Financement pour le renforcement des	Soutient la planification sectorielle inclusive, les diagnostics systémiques et	Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche

capacités du système	le renforcement des capacités institutionnelles afin de créer un environnement plus propice à la mise en œuvre de la réforme.	inférieure, ainsi que les pays qui ont déjà pu prétendre à ce type de financement dans le cadre de l'ancien plan stratégique du GPE.
L'Éducation à voix haute	Renforce la participation de la société civile dans le dialogue inclusif, la réforme stratégique et la responsabilité sociale des systèmes d'éducation.	Tous les pays partenaires du GPE.
Partage de connaissances et d'innovations du GPE (KIX)	Soutient la production, la mobilisation et l'utilisation de données probantes grâce à la recherche appliquée et des pôles régionaux, afin de mettre à l'échelle les innovations et de renforcer les capacités en matière d'élaboration de politiques.	Tous les pays partenaires du GPE, indépendamment de leur niveau de revenu.
Initiatives d'appui technique	Dispensent un appui technique ciblé grâce à des mécanismes axés sur la demande pour éliminer les obstacles intersectoriels.	Les pays partenaires du GPE sélectionnés en fonction des besoins et des priorités identifiés dans leurs programmes de réformes.
Financement accéléré	Permet aux pays partenaires de réaffecter les ressources allouées par le GPE pour remédier aux crises. Vise à assurer la continuité de l'enseignement et à soutenir la reconstruction, et permet de solliciter un	Tous les pays pouvant prétendre à un financement du GPE qui sont confrontés à des situations d'urgence telles que des conflits, des catastrophes naturelles et des crises sanitaires.

	décaissement anticipé pouvant atteindre jusqu'à 20 % de l'allocation du financement (ou jusqu'à 10 millions de dollars).	

Annexe 4 : Nos partenaires

Catégorie de partenaire	Rôles et contributions
Gouvernements des pays partenaires	• Les ministères de l'Éducation pilotent et mettent en œuvre le programme de réforme à l'aide des pactes de partenariat qui sont alignés sur les plans sectoriels de l'éducation du pays. • Les ministères des Finances et les autorités budgétaires nationales mobilisent, allouent et maintiennent les financements nationaux consacrés à l'éducation. • Les autorités locales et régionales (États, provinces, districts) jouent un rôle essentiel lorsque l'éducation est décentralisée. • Les gouvernements des pays touchés par la fragilité et les crises collaborent avec le GPE au moyen de cadres opérationnels adaptés afin de garantir la continuité de l'apprentissage et la résilience du système.
Société civile et représentants d'enseignants	• Les organisations de la société civile participent au dialogue inclusif sur les politiques, ainsi qu'aux processus de suivi et de responsabilisation. • Les syndicats d'enseignants et les associations professionnelles contribuent à l'élaboration des politiques, au développement professionnel et aux stratégies d'affectation équitable. • L'Éducation à voix haute renforce l'espace civique pour garantir un plaidoyer fondé sur des données probantes et un suivi participatif des réformes de l'éducation.
Partenaires de développement et financiers	• Des partenaires multilatéraux tels que la Banque mondiale (organisme hôte et administrateur fiduciaire du GPE), l'UNICEF et l'UNESCO agissent en tant qu'agents partenaires, en coordonnant l'appui technique et financier. • Des bailleurs de fonds bilatéraux, des fondations philanthropiques et des banques de développement cofinancent les financements du GPE et soutiennent ainsi le modèle de financement à effet de levier 4 : 1 du GPE. • Les institutions de financement du développement,

	notamment les banques régionales et nationales, mettent en œuvre des mécanismes de financement innovants et des programmes de conversion de la dette en services d'éducation, afin d'accroître la marge de manœuvre budgétaire pour l'éducation.
Organisations régionales et internationales	• Les organismes régionaux et les réseaux d'apprentissage entre pairs, tels que le Partage de connaissances et d'innovations (KIX), renforcent le partage de données probantes et les capacités au niveau régional. • Les institutions internationales (UNESCO, UNICEF, PAM) collaborent avec le GPE dans les domaines des données, des politiques, des interventions de riposte à la crise et de l'alimentation scolaire. • Les partenariats avec L'Éducation sans délai (ECW) et d'autres acteurs humanitaires permettent d'aligner les efforts déployés dans le cadre du lien entre action humanitaire et développement.
Secteur privé et partenaires non traditionnels	• Les fondations privées, les sociétés et les entreprises sociales contribuent à l'innovation, au financement et à la technologie qui favorisent la transformation du système. • Les partenariats sont axés sur l'apprentissage numérique, les technologies d'assistance pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap et les infrastructures résilientes face au changement climatique. • La Fondation de soutien au GPE à Genève offre une plateforme pour mobiliser des financements privés et philanthropiques qui sont alignés sur les priorités publiques.

Notes de fin

[1] Banque mondiale, « *Navigating Multiple Crises, Staying the Course on Long-Term Development: The World Bank's Group's Response to the Crises Affecting Developing Countries* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2023) (en anglais uniquement).
[2] UNESCO, « *Aid to Education: Time for Tough Decisions* », Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Document de politique n° 50 (Paris : UNESCO, 2025), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000394153 (en anglais uniquement).
[3] OCDE, « Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : Instaurer la confiance dans un contexte complexe » (Paris : publication de l'OCDE, 2024).
[4] Nations Unies, Banque de données des perspectives de la population mondiale, 2024.
[5] *Banque mondiale, « Africa's Pulse : une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique »* (Washington, DC : Banque mondiale, Octobre 2025).
[6] Comité directeur de haut niveau ODD4, « *L'avenir en péril : pourquoi il est essentiel d'investir dans l'éducation* » (Paris : UNESCO, 2023).
[7] H. A. Patrinos, « *50 years after landmark study, returns to education remain strong* », Blog de la Banque mondiale – *Education for Global Development* (blog), 3 mai 2023, https://blogs.worldbank.org/en/education/50-years-after-landmark-study-returns-education-remain-strong (en anglais uniquement).
[8] K. Lachichhane & Y. Sawada, « *Disability and returns to education in a developing country* », *Economics of Education Review* 37 (2013) : 85-94, https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2013.08.007 (en anglais uniquement).
[9] Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « *Key Findings from Analyses on the Relationship between Education and Peace* » (Washington, DC : GPE, 2024), https://www.globalpartnership.org/content/key-findings-analyses-relationship-between-education-and-peace (en anglais uniquement).
[10] Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière, Le développement humain et l'Anthropocène », (New York : PNUD, 2020) ; UNESCO, « *Education for Social Cohesion and Peacebuilding* » (Paris : UNESCO, 2022) ; Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation.
[11] Banque mondiale, « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2018) (en anglais uniquement).
[12] Banque mondiale, « *Education for Refugees: Investing in the Future* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2023) ; Banque mondiale et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « *The Global Cost of Inclusive Refugee Education* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2021) ; R. Hopper, « *Refugee education financing: Key Facts and Findings — Insights into the Financing of Refugee Education in Low- and Middle-Income Countries* », Document

de travail de recherche sur les politiques n° 10752 (Washington, DC : Banque mondiale, 2024) ; Banque mondiale, « *Forcibly Displaced: Toward a Development Approach Supporting Refugees, the Internally Displaced, and Their Hosts* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2017) ; HCR et Banque mondiale, Centre conjoint des données sur les déplacements forcés « Rapport annuel 2019-2020 » (Genève : HCR, et Washington, DC : Banque mondiale, 2020).

[13] UNESCO et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « Ouvrir la voie à l'inclusion : vers une politique d'éducation des réfugiés fondée sur des données probantes » (Paris : UNESCO, 2023) ; UNESCO et HCR, *Paving Pathways for Inclusion: A Global Overview of Refugee Education Data* (Paris : UNESCO, 2023).

[14] Banque mondiale, « *State of Global Learning Poverty: 2022 Update* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2023) (en anglais uniquement).

[15] Banque mondiale, « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2018) (en anglais uniquement).

[16] Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Données sur les enfants non scolarisés (Montréal : ISU, 2023) ; UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».

[17] UNICEF, « La situation des enfants dans le monde 2021 : Dans ma tête – Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants » (New York : UNICEF, 2021); UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».

[18] D. Evans, « *Do Investments in Early Grade Literacy and Numeracy Pay Off in Earnings? Our Best Evidence Says Yes* », Blog du *Center for Global Development*, 23 octobre 2025 ; L. Crawfurd, « *The Economic Returns to Foundational Literacy and Numeracy: Evidence from Indonesia* » (Document de travail du *Center for Global Development*, 2025) ; J. Das et al., « *The Long-Term Earnings Impacts of Foundational Learning in Pakistan* » (Document de travail du *Center for Global Development*, 2025) (en anglais uniquement).

[19] Banque mondiale, UNESCO, et UNICEF, « État de la crise mondiale de l'éducation : un chemin pour le redressement » (Washington, DC : Banque mondiale, 2021) ; UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».

[20] UNESCO et Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, « Rapport mondial sur les enseignants : remédier aux pénuries d'enseignants; grandes lignes » (Paris : UNESCO, 2023).

[21] Union internationale des télécommunications (UIT), « *Global Connectivity Report 2024* » (Genève : UIT, 2024) (en anglais uniquement).

[22] GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse – Phase 1 » (Washington, DC : GPE, 2024) ; GPE, « *Rapport sur les résultats 2025* » (Washington, DC : GPE, 2025).

[23] GPE, « Examen rapide de l'intégration de la dimension de genre dans le modèle opérationnel du GPE 2025 » (Washington, DC : GPE, 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/examen-rapide-integration-dimension-genre-modele-operationnel-gpe-resume-analytique ; GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse - Phase 1 » ; GPE, « Rapport sur les résultats 2025 ».

[24] GPE, « Vers des systèmes éducatifs intégrant le climat : un cadre d'action en 7 dimensions » (Washington, DC : GPE, 2023), https://www.globalpartnership.org/fr/content/vers-des-systemes-educatifs-integrant-le-climat-un-cadre-daction-en-7-dimensions.

[25] Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), « *Assessment of the Global Partnership for Education 2024* » (Paris : MOPAN, 2024) (en anglais uniquement).

[26] GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse - Phase 1 ».

[27] *INTRAC for civil society*, « Revue de L'Éducation à voix haute : Rapport de la phase 1 » (Oxford : INTRAC, octobre 2024), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-de-leducation-voix-haute-rapport-de-la-phase-1-resume-analytique-octobre-2024 ; *INTRAC for civil society*, « Revue de L'Éducation à voix haute : Rapport de la phase 2 » (Oxford : INTRAC, Mars 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-de-leducation-voix-haute-rapport-de-la-phase-2-mars-2025 ; Ryne Consulting, « Revue du programme Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du Partenariat mondial pour l'éducation : Résumé analytique » (Londres : Ryne Consulting, Octobre 2024), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-programme-partage-connaissances-innovations-kix-gpe-octobre-2024 ; Technopolis Group, « Rapport d'évaluation du programme de Partage de connaissances et d'innovations du GPE » (Brighton : Technopolis Group, Avril 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-evaluation-programme-partage-connaissances-innovations-gpe-resume-analytique-avril-2025.

[28] GPE, « Rapport sur les résultats 2025 » ; Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Portail de données sur l'apprentissage fondamental et mises à jour des indicateurs (Montréal : ISU, 2023).